

L'ex-président Mbeki pour présider un dialogue de haut niveau sur les flux financiers illicites

Addis Abeba, 14 juin 2013 (CEA) - S.E l'ex-président Thabo Mbeki conduira une réunion deux jours de haut niveau sur les flux financiers illicites. Cette réunion se tiendra à Lusaka, en Zambie du 17 au 18 Juin 2013.

Le Panel de Haut Niveau (HLP) sur les flux financiers illicites en Afrique, établi par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et l'Union Africaine (UA) a été inauguré en février 2012 pour résoudre la question inquiétante des flux financiers illicites sortant de l'Afrique estimés à 50 milliards de dollars annuellement. Le Panel est dirigé par le Président Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud et comprend neuf autres distinguées personnalités issues du continent africain et de l'extérieur.

Les flux financiers illicites constituent, entre autres, des transactions commerciales non comptabilisées/documentées ainsi que des activités criminelles caractérisées par des surfacturation des prix, évasions fiscales et fausses déclarations facilitées par à peu près 60 paradis fiscaux internationaux et juridictions secrètes qui facilitent la création et l'opérationnalisation des millions des sociétés déguisées, compagnies-écrans, comptes anonymes et fausses fondations de charité. D'autres techniques utilisées comprennent le blanchissement d'argent, le transfert de prix et la corruption.

Bien que les flux financiers illicites soient un problème global, leur impact sur le continent est massif faisant d'eux une menace sérieuse pour la gouvernance de l'Afrique et son développement économique. Des évidences courantes indiquent que l'Afrique a perdu plus de 854 milliards de dollars à titre de flux financiers illicites entre 1970 et 2008 correspondant à une moyenne annuelle de presque 22 milliards. La tendance a été à la hausse à travers le temps et spécialement durant la dernière décennie, avec une moyenne annuelle de flux financiers illicites de 50 milliards de dollars entre 2000 et 2008. Cependant, ces estimations peuvent être loin de la réalité dans la mesure où ils excluent d'autres formes de flux financiers illicites résultant des fraudes et tricheries sur les prix de services. Le niveau des flux financiers illicites sortant de l'Afrique dépasse l'Aide Publique au Développement qui a atteint le niveau de 46.1 milliards en 2012.

Certains effets des flux financiers illicites sortant de l'Afrique sont la saignée des réserves en devises étrangères, des pertes sur la levée des taxes, la réduction des flux d'investissement et l'aggravation de la pauvreté. De tels flux affaiblissent la règle de la loi, décourage le commerce et déprime les conditions macroéconomiques.

Le président Mbeki discutera avec S.E. le président Michael Sata pour renforcer le dialogue et le discours politique sur la question. Des évidences préliminaires démontrent que prendre des actions promptes pour décourager les flux financiers illicites sortant de l'Afrique pourra constituer une source non négligeable de fonds pour le développement du continent dans le futur proche.

Plus de 60 délégués comprenant des acteurs clés en provenance de l'Afrique de l'Est et Australe sont attendus pour cette consultation régionale sur la question. Des consultations similaires ont déjà été menées au Kenya, en Tunisie, au Liberia et au Nigeria.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

www.uneca.org [2]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/lex-president-mbeki-pour-presider-un-dialogue-de-haut-niveau-sur-les-flux>

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>

[2] <http://www.uneca.org>